



N° d'épreuve FFM _____ **183**
 Moto-Club _____ **MOTO CLUB DU BAS QUERCY**
 N° d'affiliation _____ **C1921**
 Date _____ **8-9 mai 2021**
 Lieu _____ **Labarthe (82)**
 Organisateur technique - **049461 - M DRULHE JEAN BERNARD**
 E-mail _____ **jean-bernard.drulhe@orange.fr**
 Téléphone _____ **06 24 15 47 22**

CDF NATIONAL 450cc

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	008362 - M DELPON JEAN-LUC	Licence :	
Délégué FFM (Président du Jury)	007261 - M CORVAISIER MICHEL	Licence :	
Membre du Jury	022282 - M SICARD CLAUDE ALAIN	Licence :	
Membre du Jury	040111 - M FRANCOIS MICKAEL	Licence :	
Commissaire technique responsable	235860 - M MIVELAZ GUY	Licence :	
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :	

Article 3 Catégories & Engagements

National 450cc*

Age _____ 15 ans minimum
 Licences _____ NCO / Inter / NI / LUE
 Cylindrées _____ Classes 3 & 4
 Plaques _____ Numéro noir sur fond blanc

* Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.

En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ...	Docteur Domec		
Nombre de secouristes	14	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Montauban (82)	Temps de trajet (en min)	30

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit MX St-Jean de Perges**
 Adresse **St-Jean de Perges, 82220 Labarthe**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1 680 m**
 Largeur minimum de la piste **5 m**
 Largeur de la grille **35 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **80 m**
 Nombre d'OCP* **17**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **54**
 En manche : **45**



- **Rappel :** P attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date :

MOTO CLUB
DU CAS SURENCY
20116 FFM

Visa de la Ligue

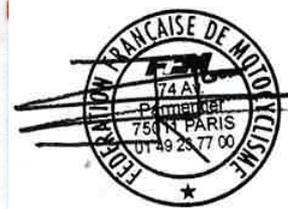
Date : 03/03/2021

Signature
 B
BALMA
 LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE

Visa de la FFM

Date : 23/03/2021

Numéro : 21/0114





N° d'épreuve FFM _____ **182**
Moto-Club _____ **MOTO CLUB DU BAS OUERCY**
N° d'affiliation _____ **C1921**
Date _____ **8-9 mai 2021**
Lieu _____ **Labarthe (82)**
Organisateur technique - **049461 - M DRULHE JEAN BERNARD**
E-mail _____ **jean-bernard.drulhe@orange.fr**
Téléphone _____ **06 24 15 47 22**

CDF NATIONAL 250cc

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	008362 - M DELPON JEAN-LUC	Licence :	
Délégué FFM (Président du Jury)	062806 - M CASSIN JEROME	Licence :	
Membre du Jury	022282 - M SICARD CLAUDE ALAIN	Licence :	
Membre du Jury	040111 - M FRANCOIS MICKAEL	Licence :	
Commissaire technique responsable	235860 - M MIVELAZ GUY	Licence :	
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :	

Article 3 Catégories & Engagements

National 250cc

Age ----- 13 ans minimum en 125cc 2T
15 ans minimum en 250cc 4T
Licences ----- NCO / Inter / NJ / LUE
Cylindrée ----- Classe 2
Plaques ----- Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ...	Docteur Domec		
Nombre de secouristes	14	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Montauban (82)	Temps de trajet (en min)	30

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit MX St-Jean de Perges**
 Adresse **St-Jean de Perges, 82220 Labarthe**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1 680 m**
 Largeur minimum de la piste **5 m**
 Largeur de la grille **35 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **80 m**
 Nombre d'OCP* **17**
 *Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **54**
 En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date :

MOTO CLUB
DUBAS OLIVIER
 Affilié FFM.

Visa de la Ligue

Date : 03/03/2021

[Signature]
 B
 BALMA
 LICENCIÉ MOTOCYCLISTE OCCITANE

Visa de la FFM

 Date : 23/03/2021
 Numéro : 21/0114




HORAIRES PREVISIONNELS

Samedi 8 mai 2021

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h00	11h00	Contrôles administratifs Contrôles techniques	Toutes	
11h00	11h05	Tests de départs	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe A	5'
11h05	11h15	Essais libres		10'
11h20	11h25	Tests de départs	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe B	5'
11h25	11h35	Essais libres		10'
11h40	11h45	Tests de départs	Championnat Occitanie Vétéran	5'
11h45	11h55	Essais libres		10'
12h00	12h05	Tests de départs	Championnat Occitanie Super Vétéran & Féminin	5'
12h05	12h15	Essais libres		10'
12h15	13h40	Entracte (repas)		
13h45	14h00	Essais chronométrés	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe A	15'
14h05	14h20	Essais chronométrés	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe B	15'
14h25	14h40	Essais chronométrés	Championnat Occitanie Vétéran	15'
14h45	15h00	Essais chronométrés	Championnat Occitanie Super Vétéran & Féminin	15'
15h05	15h25	Manche 1	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe 1	15' + 1T
15h30	15h50	Manche 1	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe 2	15' + 1T
15h55	16h15	Manche 1	Championnat Occitanie Vétéran	15' + 1T
16h20	16h40	Manche 1	Championnat Occitanie Super Vétéran & Féminin	15' + 1T
16h45	17h05	Manche 2	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe 1	15' + 1T
17h10	17h30	Manche 2	Championnat Pyrénées MX 450cc / 250cc - Groupe 2	15' + 1T
17h35	17h55	Manche 2	Championnat Occitanie Vétéran	15' + 1T
18h00	18h20	Manche 2	Championnat Occitanie Super Vétéran & Féminin	15' + 1T
18h30		Podium		
20h00		Fin		





Dimanche 9 mai 2021

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h00	8h00	Contrôles administratifs & techniques		
8h00		Briefing commissaires		
8h15		Briefing pilotes		
8h30	8h45	Test départ (5' max) et essais libres (10')	Championnat Occitanie MX 125	15'
8h50	8h55	Test départ	Championnat de France Nat. MX 250	5'
9h00	9h20	Essais libres	Championnat de France Nat. MX 250	20'
9h25	9h30	Test départ	Championnat de France Nat. MX 450	5'
9h35	9h55	Essais libres	Championnat de France Nat. MX 450	20'
10h00	10h25	Pause		
10h30	10h45	Essais chronométrés	Championnat Occitanie MX 125	15'
10h50	11h10	Essais chronométrés	Championnat de France Nat. MX 250	20'
11h15	11h35	Essais chronométrés	Championnat de France Nat. MX 450	20'
11h40	13h10	Pause		
13h15	13h40	Manche 1	Championnat Occitanie MX 125	20' + 1T
13h45	13h55	Tour de reconnaissance	Championnat de France Nat. MX 250	
14h00	14h30	Manche 1	Championnat de France Nat. MX 250	25' + 1T
14h35	14h45	Tour de reconnaissance	Championnat de France Nat. MX 450	
14h50	15h20	Manche 1	Championnat de France Nat. MX 450	25' + 1T
15h25	15h45	Pause		
15h50	16h15	Manche 2	Championnat Occitanie MX 125	20' + 1T
16h20	16h10	Tour de reconnaissance	Championnat de France Nat. MX 250	
16h15	16h45	Manche 2	Championnat de France Nat. MX 250	25' + 1T
16h50	17h00	Tour de reconnaissance	Championnat de France Nat. MX 450	
17h05	17h35	Manche 2	Championnat de France Nat. MX 450	25' + 1T
17h45		Remise des prix		



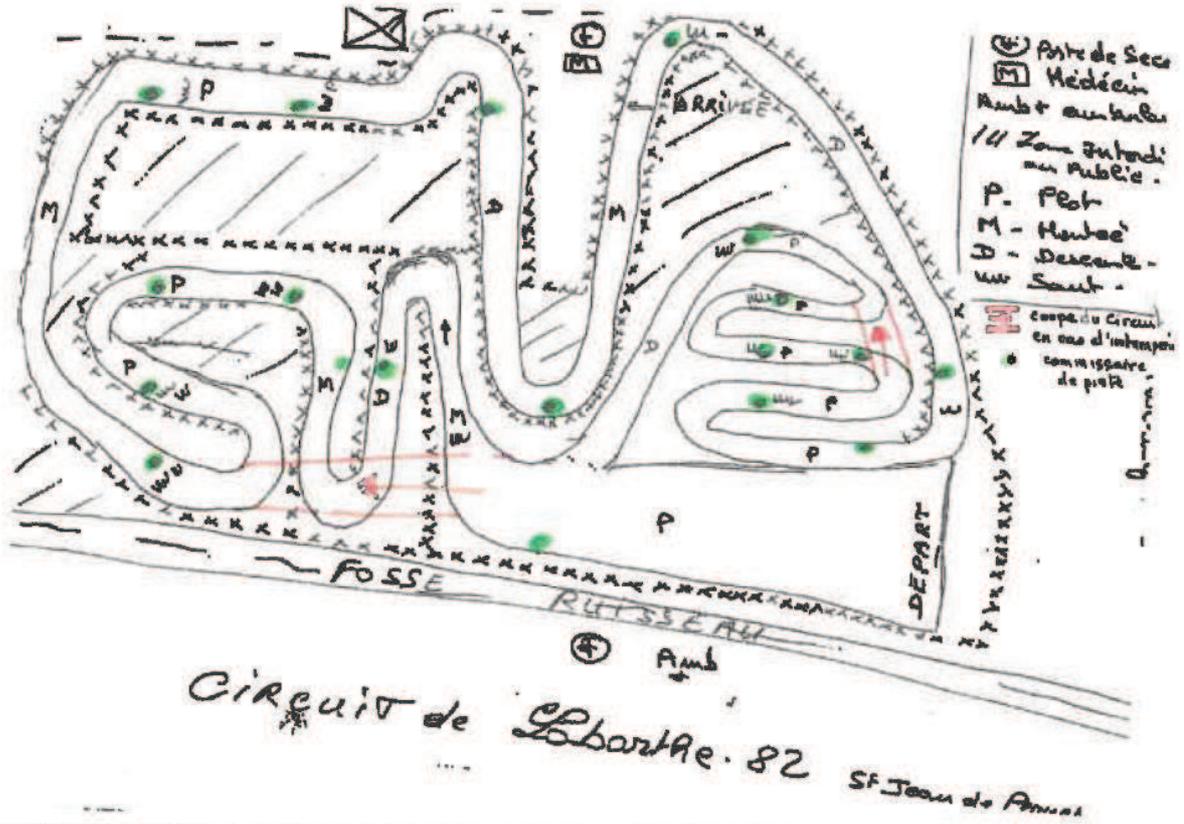


MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2021



PLAN



Plan validé par Olivier ROBERT, responsable de la sécurisation des circuits de Motocross de la FFM, le 26/09/2020 (e-mail).



SITUATION GEOGRAPHIQUE

